Communiqué de Presse

Unité de Communication de l'Assemblée parlementaire

COUNCIL CONSEIL
OF EUROPE DE L'EUROPE

Réf: 488f06

Tel: +33 3 88 41 31 93 Fax: +33 3 90 21 41 34

pace.com@coe.int

internet: www.coe.int/press

46 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovi

Begique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande

Italie

Lettonie
"L'ex-République
yougoslave de
Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèq

Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie

Ukraine

Le Président de l'APCE réagit à la reconnaissance par George Bush de l'existence de prisons secrètes de la CIA

Strasbourg, 07.09.2006 – Réagissant à la déclaration faite hier par le Président Bush, René van der Linden, Président de l'Assemblée parlementaire (APCE), a fait aujourd'hui la déclaration suivante :

« Le Président Bush a reconnu hier qu'avaient existé à l'étranger des prisons secrètes de la CIA, ce qui justifie davantage encore l'enquête exhaustive effectuée ces derniers mois par le Conseil de l'Europe. Ils avaient donc bien tort, ceux qui doutaient de M. Marty, notre rapporteur, en traitant ses conclusions par le mépris, et ainsi se trouve affirmé le rôle unique du Conseil dans la défense des valeurs européennes en matière de droits de l'homme. Nos travaux ont contribué à éliminer la malpropreté de cette guerre secrète qui – nous en avons enfin confirmation – a été conduite en dehors de toute légalité.

Le Président Bush dit que ces détentions secrètes et ces interrogatoires menés en vertu de ce qu'il appelle « une série de procédures parallèles » ont empêché d'autres attentats et sauvé des vies. Mais en raison même du secret ainsi gardé, cette assertion ne pourra jamais être vérifiée, et même si elle est véridique, de telles méthodes réduiront à long terme notre sécurité au lieu de l'accroître. Kidnapper des gens et les torturer en secret – quelque tentant que l'avantage puisse en paraître à court terme –, c'est là le fait de criminels, non d'un gouvernement démocratique. À longue échéance, de telles pratiques ne font que multiplier les terroristes et miner les valeurs en faveur desquelles nous combattons. L'Europe n'aura aucune part à un système aussi dégradant.

Tous les prisonniers doivent maintenant être traités dans le respect des Conventions de Genève et ces quatorze suspects doivent avoir un procès équitable, pleinement conforme au droit international et aux droits de l'homme.

Le combat contre le terrorisme est une priorité absolue aux yeux du Conseil de l'Europe, et il restera en tête de notre agenda politique. Mais, ainsi que M. Marty l'a déclaré à juste titre, les violations des droits de l'homme commises dans la lutte antiterroriste représentent, en réalité, autant de victoires pour les terroristes, dont le but est justement de détruire la primauté du droit. »